

Fonds Africain pour le Développement de la Femme.

APPEL À CANDIDATURES BI-ANNUEL

Etes-vous une organisation féministe/de défense des droits des femmes africaines, ayant des idées de pointe pour faire avancer les droits des femmes et créer un changement systémique? Estes-vous une organisation dirigée par les femmes et la majorité du personnel sont des femmes et enregistrée sur le continent africain ? Si oui, vous pouvez présenter une demande dans l'un des trois domaines thématiques suivants:

1. DROITS A LA SECURITE ET JUSTICE ECONOMIQUE

- Défendre les droits à la justice économique notamment en mobilisant les femmes dans les contextes ruraux, les économies urbaines et/ou dans le travail non traditionnel
- Développer des idées et des modèles autour de l'avenir économique des femmes
- Défendre les droits des femmes à la terre, aux biens et à la succession.
- Garantir les droits des femmes au logement, surtout dans le contexte de l'urbanisation
- Faire progresser la justice climatique et environnementale.

2. DROITS A L'AUTONOMIE CORPORELLE ET A LA SANTE

- Eliminer toutes formes de violences faites aux femmes par la prévention et/ou l'intervention
- Promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et filles, notamment en ce qui concerne l'orientation sexuelle et le choix en matière de procréation.
- Promouvoir le bien-être émotionnel et la santé mentale des femmes
- Prévention et gestion des questions relatives aux femmes et au VIH/SIDA
- Mettre en place des réponses féministes et des programmes de sensibilisation sur l'augmentation des maladies non transmissibles (y compris cancers, maladies liées au mode de vie et à la nutrition)

3. LEADERSHIP, PARTICIPATION ET PAIX

- Promouvoir le leadership des femmes et leur participation significative dans les processus de prise de décision y compris le renforcement de leadership féministe en vue d'un changement social, politique et économique



AFRICAN
WOMEN'S
DEVELOPMENT
FUND

- Promouvoir la participation des femmes de divers horizons à la gouvernance et au processus de prise de décision à tous les niveaux
- Défendre un espace de fonctionnement démocratique pour les organisations et défenseuses des droits des femmes
- Promouvoir la sécurité humaine et la paix des femmes dans tous les contextes

L'AWDF encourage donc les projets qui sont menés par et soutiennent le leadership et les préoccupations des femmes confrontées à des discriminations multiples (femmes aux capacités diverses, femmes vivant avec VIH/SIDA, jeunes femmes, communautés LBTQ, travailleuses de sexe, femmes en milieu rural et femmes marginalisées en milieu urbain.

Durée de la subvention : Un an

Les organisations travaillant dans les domaines suivants sont particulièrement encouragées à postuler bien que nous acceptons les demandes d'organisations dont leur travail porte sur tous les thèmes de notre stratégie. Veuillez noter que le montant maximum qu'une organisation postulante peut demander ne doit pas dépasser 50% de son revenu total au cours du dernier exercice financier.

Domaine	Durée	Portée géographique	Montant maximum /USD
Organisation transnationale/sous régionale et régionale	Un an	Initiatives sur tout thème mis en œuvre dans deux ou plusieurs pays africains, y compris des initiatives impliquant des mécanismes sous régionaux ou régionaux	\$100,000
Droits des femmes vivant avec handicap	Un an	N'importe quel pays africain	\$50,000
Maladies non transmissibles (MNTs)	Un an	N'importe quel pays africain	\$50,000
Renforcement du mouvement en Afrique occidentale francophone; Renforcement du leadership des jeunes femmes en Afrique occidentale francophone	Un an	Afrique occidentale francophone	\$50,000

Comment postuler

- Téléchargez et remplissez les canevas de demande sur le site web d'AWDF (www.awdf.org) en cliquant [ici](#)
- Nous n'accepterons qu'une demande par organisation/initiative pour chaque appel à candidature
- Toutes autres informations sur l'AWDF se trouvent sur le site Web

Veillez envoyer les demandes avec de pièces justificatives à l'adresse électronique suivante : awdf@awdf.org

Veillez noter que l'AWDF approuve et annonce des subventions deux fois par an. En mai et en novembre de chaque année. Les demandes qui seront examinées pour le cycle d'octroi de subventions de mai 2020 doivent être reçues au plus tard le 9 mars 2020.

Toutes les demandes reçues feront l'objet d'un accusé de réception. Toutefois, en raison du volume des demandes, seules les organisations retenues seront contactées.